

Cahiers du LARJE / Working paper / n° 2010-2

Les territoires français du Pacifique face à la crise des subprimes :
des réponses différenciées

Auteurs : Gaël Lagadec & Catherine Ris

Résumé :

Cet article présente des éléments d'appréciation des effets de la crise économique mondiale dans la région Asie-Pacifique, à travers la situation des trois territoires français du Pacifique. Les caractéristiques de ces économies sont détaillées et comparées (et notamment la protection accordée par les transferts de la métropole), avant d'analyser en fonction de ces caractéristiques les effets différenciés de la crise économique pour ces trois territoires.

Mots clés : Économie régionale, Pacifique Crise, Indicateurs socio-économiques

Classification JEL : O56, R11

Abstract :

This article offers elements to assess the effects of the world economic crisis for the three French Pacific territories. Their main characteristics are described (and notably the fact that they rely mainly on transfers from the metropolis, what somehow protected them from the crisis). Departing from their characteristics, this article offers explanations of the differentiate effects of the crisis for these three territories.

Key Words: Regional Economics, Crisis, Socio-economic Indicators

JEL classification: O56, R11

Les territoires français du Pacifique face à la crise des *subprimes* : des réponses différenciées

1. Introduction

La crise économique actuelle s'est nouée aux Etats-Unis, puis s'est propagée d'abord aux principaux partenaires économiques des Etats-Unis : Union Européenne et Asie. Cependant, la transmission de la crise ne s'est pas faite de la même façon partout, en raison des caractéristiques des économies concernées (taux d'ouverture respectifs notamment, existence d'un système financier facilitant la transmission de la crise financière, etc.).

La région Asie-Pacifique, vaste et hétérogène, est pourtant celle qui a le moins subi les effets de la crise venue des Etats-Unis. L'hétérogénéité de la région fait bien sûr que les perspectives pour les différentes économies peuvent connaître également de fortes disparités (Aswicahyono, Bird., Hill, 2009 et Read, 2004).

Les trois territoires français du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie Française et Wallis-et-Futuna) sont eux-mêmes très hétérogènes. Ainsi, la Nouvelle-Calédonie a une ressource importante avec le nickel, a contrario Wallis-et-Futuna ne dispose pas de ressources et la Polynésie dispose de ressources mais insuffisantes pour la protéger de la crise, car elles-mêmes impactées par la crise mondiale (tourisme, perliculture).

Nous nous attachons ici à présenter de quelle façon les trois territoires français du Pacifique ont été touchés par la crise et à indiquer les perspectives pour l'après-crise.

Le territoire le moins touché est manifestement la Nouvelle-Calédonie. Pourtant la Nouvelle-Calédonie a vu entre mai 2007 et septembre 2008 le cours du nickel (sa ressource quasi unique à l'export) fondre de 80%. On pouvait donc s'attendre à ce que la crise frappe fortement la Nouvelle-Calédonie. Mais ce territoire a l'avantage de bénéficier d'une base industrielle, largement abritée de la concurrence internationale, qui a limité la transmission de la crise (la Nouvelle-Calédonie connaît un taux de couverture d'environ 50% en moyenne sur les 10 dernières années, contre 10% environ pour la plupart des départements et territoires d'outre-mer français). Les transferts de l'Etat ont également fortement concouru à éviter une propagation de la crise à la Nouvelle-Calédonie. Enfin, la commande publique en Nouvelle-Calédonie (importants travaux d'infrastructures) a permis de parachever le soutien à l'économie.

La situation de la Polynésie Française est une conjugaison d'éléments défavorables : épuisement d'un système reposant sur la consommation de la rente publique, instabilité politique chronique et transmission de la crise qui se traduit notamment par la chute de la fréquentation touristique (à laquelle s'ajoute la très forte baisse des cours de la perle pour dégrader les ressources du territoire). Cette situation fait que la plupart des indicateurs économiques sont négatifs pour 2008 et (surtout) 2009.

La récession se traduit par de moindres recettes fiscales, aggravant la situation des finances publiques, au point que la Polynésie Française a requis l'appui direct de la métropole pour l'aider à réformer son économie. Ce qui semble se dessiner est une thérapie de choc, avec notamment la fermeture de 30% des structures publiques du territoire. Le principal obstacle à une telle politique, qui ne peut s'inscrire que dans la durée, est bien entendu l'instabilité politique.

La situation de Wallis-et-Futuna est particulière, ne serait-ce que du fait de la taille de la population (environ 13 500 personnes). Cette économie est très peu ouverte sur l'extérieur et dépend essentiellement des transferts de la métropole (forte composante non marchande de l'économie). Les caractéristiques de l'économie de Wallis-et-Futuna en font une économie relativement protégée des chocs externes. Il n'existe donc pas réellement de canaux pour la transmission de la crise à l'économie locale.

Mais on constate de façon paradoxale, que l'économie de Wallis-et-Futuna est pourtant entrée en récession à partir de 2009. Ce net ralentissement de la demande privée observé depuis fin 2008 (seule la commande publique a été relativement dynamique), mis en évidence par les indicateurs du secteur marchand, pourrait s'expliquer par un climat d'inquiétude ayant touché l'archipel à la suite du déclenchement de la crise financière.

Après une comparaison économique de ces trois territoires dans une première section, les sections suivantes analysent la situation économique de chacun des territoires.

2. Les caractéristiques comparées des Territoires Français du Pacifique (TFP)

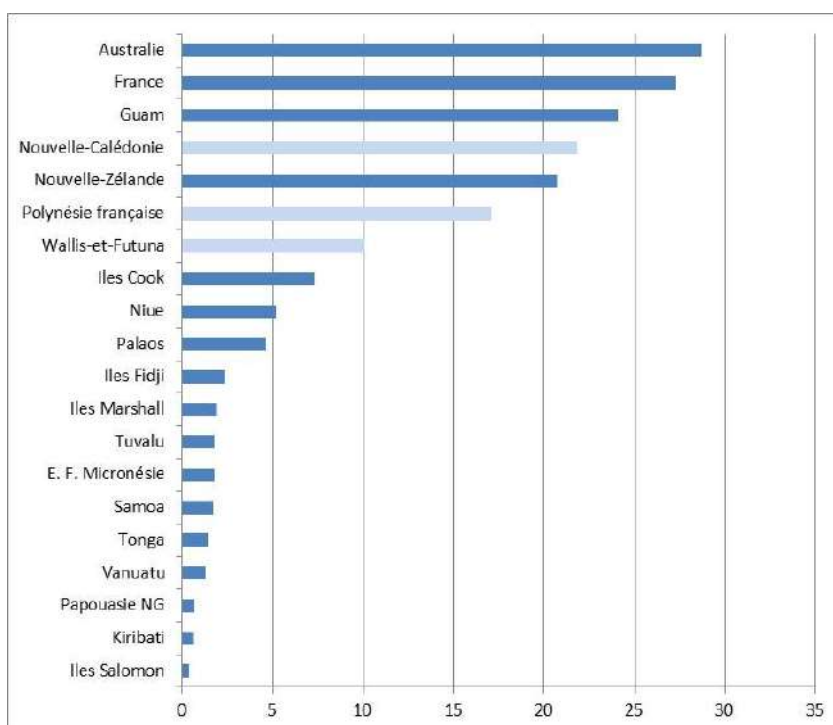
2.1. Comparaison avec les autres pays de la région Pacifique

Le pays du Pacifique connaissant la plus forte richesse par habitant est l'Australie. La Nouvelle-Calédonie, le plus riche de trois territoires français du Pacifique, est mieux placée que la Nouvelle-Zélande (ce qui ne signifie pas que le pouvoir d'achat en Nouvelle-Calédonie soit supérieur à celui de la NZ, le PIB n'étant pas mesuré en PPA).

On constate surtout que les Petits Etats Insulaires (PEI) de la zone ont une richesse par habitant très faible (Bertram, 2004).

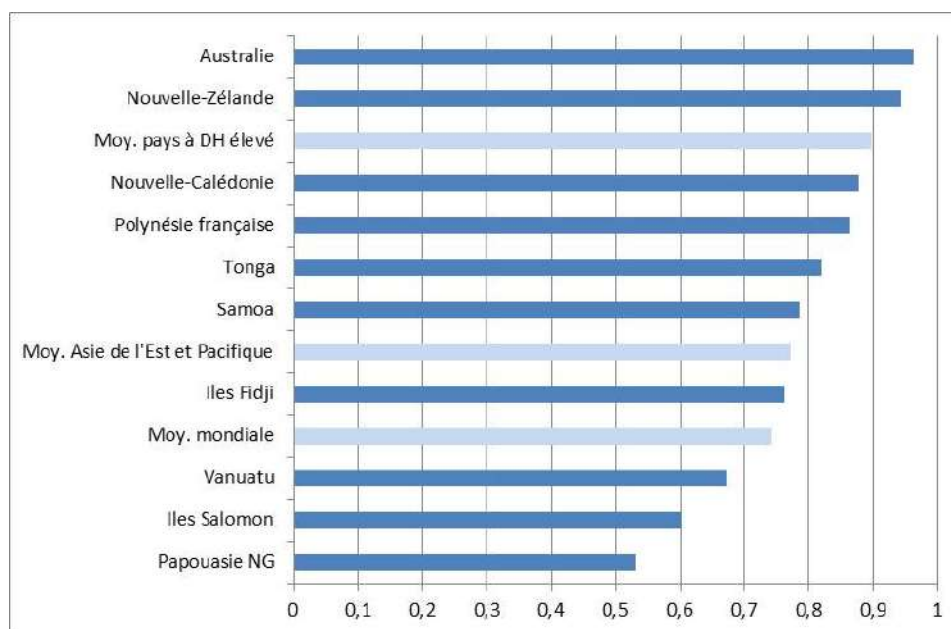
Les écarts de richesse entre pays de la région sont également attestés par leur niveau de développement humain. Hormis la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française, aucun PEI du Pacifique ne figure parmi les cinquante premiers pays en termes d'IDH. Le premier, Tonga, est au 55^{ème} rang.

Figure 1 : PIB à prix courants par habitant (en milliers d'€)



Sources: CEROM, 2008-a et World Bank, 2010.

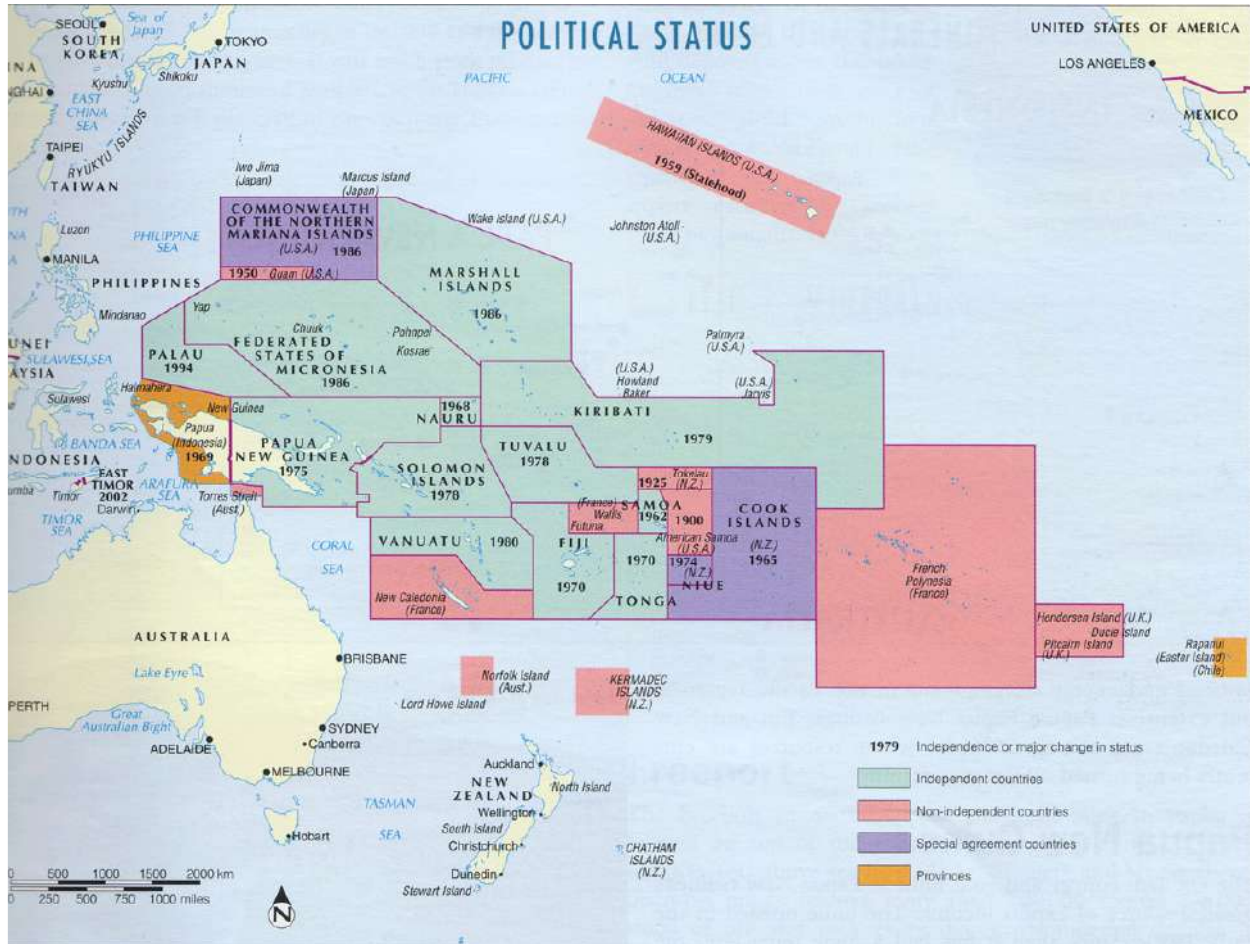
Figure 2 : Indicateur du développement humain (IDH 2005)



Sources : CEROM 2008-a et PNUD 2007/2008.

2.2. Comparaison des trois territoires français du Pacifique

Carte 1 : Les pays du Pacifique et leur statut politique



Les territoires français du Pacifique disposent tous trois des transferts de la Métropole, ce qui leur donne une situation privilégiée dans le Pacifique. Ainsi, le niveau de transferts par habitant en Nouvelle-Calédonie est 40 fois supérieur à la moyenne des transferts par habitants des PEI indépendants du Pacifique (DME, 2005). Leurs ressources propres sont cependant très différentes. Si Wallis-et-Futuna, petit territoire constitué de deux îles, n'a pas d'autres ressources que les transferts, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française disposent de ressources naturelles importantes. La Nouvelle-Calédonie est riche de son nickel, puisqu'elle détient entre 20 et 25% des réserves mondiales de ce métal nécessaire à la fabrication d'acier inoxydable (De Fontenay, 2001) et l'archipel polynésien est riche de son environnement (lagons, plages, etc.) constituant un atout majeur au niveau touristique (Poirine, 2010).

Tableau 1 : Les principaux indicateurs économiques des territoires français du Pacifique (2009)

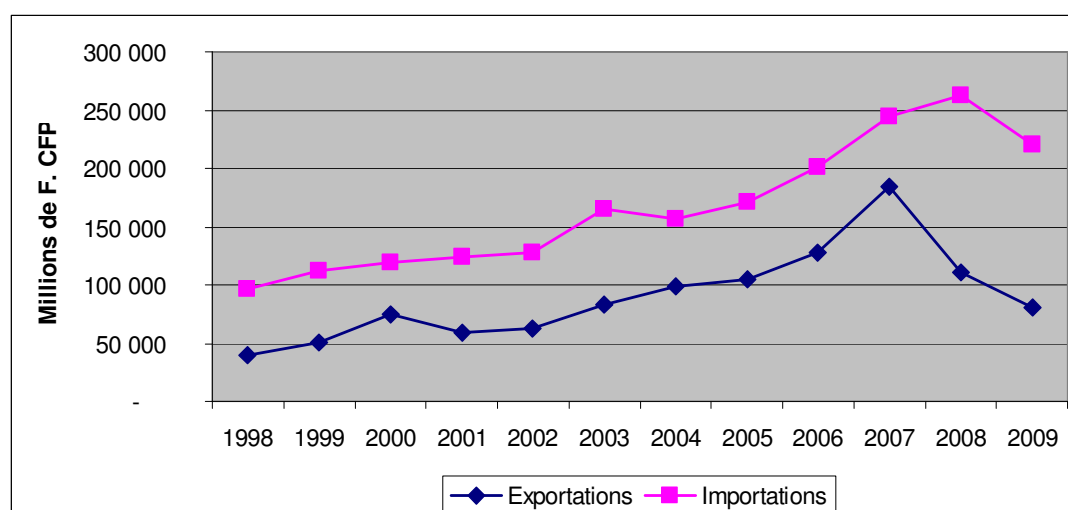
	Nouvelle-Calédonie	Polynésie Française	Wallis-et-Futuna
Population	245 580	260 800	13 455
IDH	0,878	0,864	n.d.
PIB par habitant (euros) en 2008	25 000	17 500	10 000
Taux de chômage	7% ¹	11,7%	n.d.
Taux de couverture	36% ²	8,5%	0,25%
Transferts de l'Etat (Mds euros)	1,14	1,58	0,09

Sources : Institut de la Statistique et des Études Économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE),
Institut de la statistique de la Polynésie Française (ISPF), IEOM (2009-f), IEOM (2010-a).

La conjoncture récente en Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie connaît une forte dépendance au nickel, qui est illustrée par les fortes variations du solde commercial ces dernières années. Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie est structurellement déficitaire, même si le taux de couverture s'est amélioré dans la période 2004 à 2007. La figure 3 montre comment le retournement des cours du nickel (cf. figure 5) s'est traduit par une rupture brutale des tendances du commerce extérieur calédonien.

Figure 3: L'évolution annuelle du commerce extérieur calédonien depuis 1998



Source : ISEE.

En 2009, le déficit commercial atteint 140 milliards, ce qui représente une résorption de 10% par rapport à 2008, mais tout de même un doublement par rapport à 2006 (IEOM, 2010-a). Les transferts de l'Etat français sont supérieurs au déficit des opérations sur biens et services avec l'extérieur. Ces transferts limitent considérablement le déficit de la balance des transactions courantes en 2007 et 2006 et l'équilibraient presque en 2005.

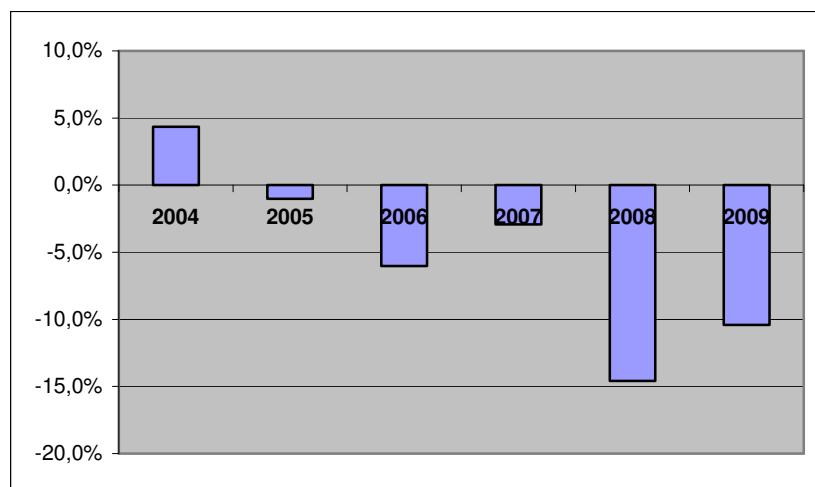
Ramené au PIB calédonien, le solde du compte courant oscille entre +4% et -6% de 2004 à 2007, ce qui pouvait apparaître modéré (a fortiori pour un pays qui ne dispose que d'une unique

¹ Chiffre 2007 (CEROM, 2008, p. 19). A noter que 2007, période de pré-crise, correspondait à une forte activité économique, notamment du fait de la construction de l'usine métallurgique de Vale Inco dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie.

² 75% en 2007.

ressource à l'export). Le figure 4 décrit l'évolution récente du ratio solde du compte courant / PIB (et met notamment en évidence le premier pic de déficit de 2008).

Figure 4 : Le ratio solde du compte courant / PIB



Sources : IEOM, 2009-a et IEOM, 2010-e.

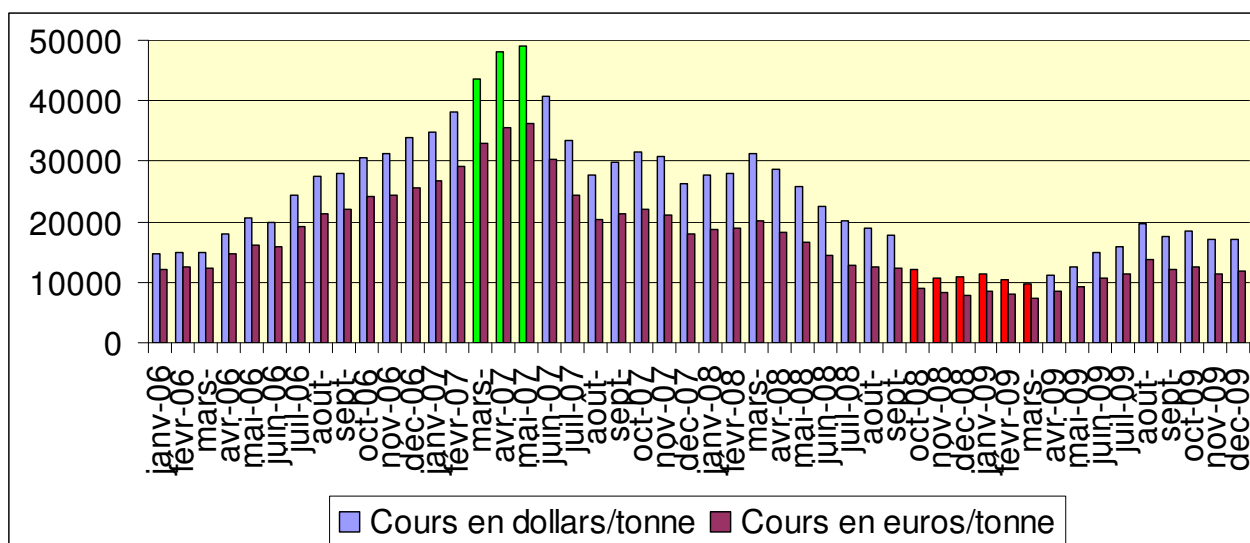
Outre les transferts, le déficit du compte courant reste dans des normes acceptables, pour plusieurs raisons complémentaires. Une des principales raisons de la "soutenabilité" du déficit réside dans les investissements directs étrangers, liés aux projets métallurgiques. "*Le déficit courant de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est financé en partie par les transferts de capitaux, principalement des investissements directs en provenance de l'étranger*" (CEROM, 2008-a, p. 32). Toutefois, en dehors de 2008 (année particulière du fait de la crise et de la chute des cours du nickel), où le ratio s'établit à -15%, le ratio le plus faible correspond à 2006, année où la construction de l'usine du Sud, relancée en 2005, générait de fortes importations de biens d'équipement.

La crise économique a entraîné, dès son début, un retournement des cours des matières premières. Or, le niveau excessivement élevé des cours des matières premières et du pétrole, début 2008, était le reflet de mécanismes spéculatifs. Les difficultés sur les marchés des actions ont incité les fonds spéculatifs à se tourner vers les matières premières et vers le pétrole, considérés comme des secteurs relativement sûrs (voir en annexe 1 le mécanisme des bulles successives). La spéculation crée donc des recettes massivement réinjectées dans la spéculation, qui est alors auto-entretenu et ne peut s'arrêter qu'en cas de choc au niveau de l'économie réelle (baisse importante et/ou brutale de la demande...).

La crise des *subprimes* a été annonciatrice de ce choc. Dès lors, des hausses de cours ne sont plus anticipées et le mécanisme décrit *supra* s'inverse. Les opérateurs sur les marchés (dont les marchés des matières premières) anticipent des baisses de cours, ils décident donc de vendre et précipitent la chute des cours (c'est la phase d'éclatement de bulle) : les craintes d'une contagion de la crise financière à l'économie réelle ont provoqué une baisse généralisée des indices boursiers internationaux et fait chuter le prix du pétrole, comme celui des autres matières premières.

Le nickel a connu lui aussi une phase de bulle puis un effondrement de son cours. La figure 5 indique l'évolution des cours du nickel de 2006 à 2009.

Figure 5 : Évolution des cours du nickel de 2006 à 2009



Source : LME.

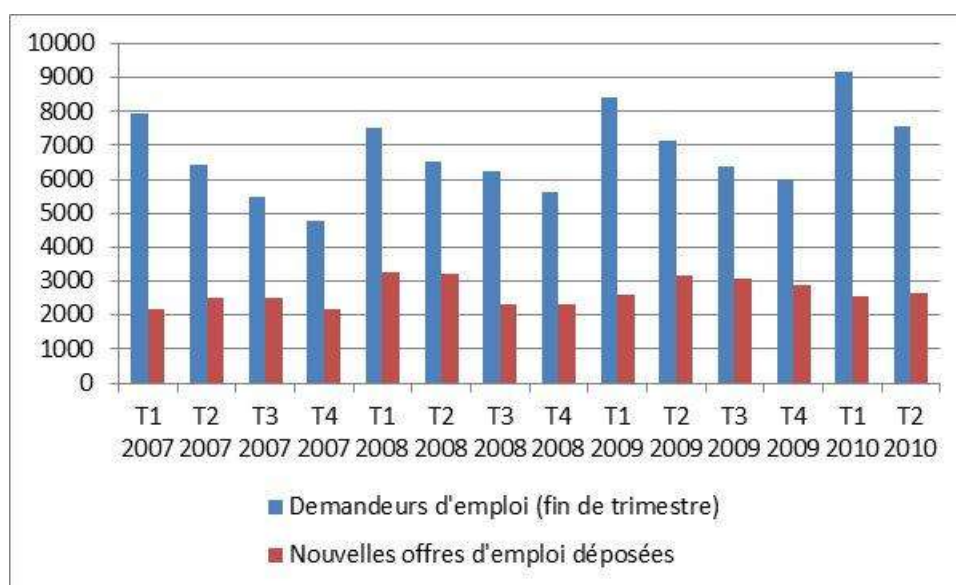
La tonne de nickel est passée de plus de 49 000 dollars en mai 2007 à 10 700 dollars en novembre 2008.

Or, si cette baisse des cours du nickel profite aux pays consommateurs de nickel, ce n'est pas le cas de la Nouvelle-Calédonie qui en tire une part cruciale de ses recettes. On constate d'ailleurs que le taux de couverture de la Nouvelle-Calédonie a atteint un pic en 2007 (75%), concomitamment au cours record du nickel, avant de chuter très fortement en 2008 (43% en 2008 et 36% en 2009) – cf. également la figure 8. Les conséquences pour la Nouvelle-Calédonie (dès 2009) sont l'effondrement de la fiscalité nickel : les recettes fiscales du nickel passant d'environ 22 milliards de F. CFP en 2008 à zéro en 2009.

Subséquentement, le budget primitif 2009 de la Nouvelle-Calédonie a diminué de 5,5% et les dotations aux collectivités (dont les provinces) de 7%.

La baisse des ressources du nickel s'est propagée à l'économie de façon assez classique, comme le montre la figure 6. *"L'impact mécanique de la hausse des cours du nickel sur le reste de l'économie est nul. Toutefois, son effet psychologique n'est pas négligeable ; l'histoire récente montre que les variations des cours du nickel ne sont pas sans influence sur les anticipations des agents ainsi que sur le cycle des affaires."* (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2010).

Figure 6 : Evolution des demandes et offres d'emplois



Sources : CEROM, 2008-c, CEROM, 2010-a et CEROM, 2010-b.

On constate que le nombre de demandeurs d'emploi suit une évolution fortement cyclique, mais on constate également clairement une tendance à la hausse à partir de 2008 (accompagnée à partir de la seconde moitié de 2009 d'une hausse des offres d'emploi).

La conjoncture récente en Polynésie Française

Le taux de couverture de la Polynésie française est extrêmement faible (inférieur à 10%). La principale ressource du territoire est le tourisme.

Or, en 2008, la crise mondiale s'est transmise de façon brutale à l'économie polynésienne à travers les exportations de biens et de dépenses touristiques. Ces dernières ont diminué de 11% en 2008 pour retrouver leur niveau de 1996. La perte consécutive à cette baisse est estimée à 7 milliards de F. CFP, correspondant à environ 1% du PIB (IEOM, 2009-b).

Les autres ressources propres de la Polynésie ont toutes connu une diminution de leurs recettes (pour la première fois depuis 2001).

Après une baisse en 2007, le nombre de touristes est passé en dessous de la barre des 200 000 avec 196 496 visiteurs sur l'année (-10% sur un an)³. Dans le secteur de la pêche, les tonnages exportés sont passés en 2008 de 856 à 451 tonnes (baisse de 47%). Les exportations de perles, déjà en baisse de 3% en 2007, ont enregistré une chute en valeur, passant de 10,6 milliards de F. CFP à 8,3 milliards (-22%)⁴. Les exportations de perles ont pourtant crû en volume de 20% (effet notamment de la suppression de la taxe à l'exportation), mais la baisse des cours a été encore bien supérieure.

Conséquences d'une activité clairement orientée à la baisse, l'emploi salarié a diminué de 2,6% en 2008. Cette baisse de l'emploi salarié a handicapé la consommation des ménages, qui est pourtant demeurée le principal moteur de l'économie polynésienne⁵.

³ Cette baisse a concerné les principaux marchés captifs : la fréquentation des Américains, qui représentent environ les deux tiers des touristes en Polynésie Française, a reculé de 14% en 2008 (54 753 contre 64 910 en 2007) et celle des Japonais, desservis par la faiblesse relative de leur monnaie vis-à-vis de l'euro, de 19% (18 769 contre 23 240). (IEOM, 2009-c)

⁴ Concernant le marché de la perle, Hong-Kong est resté le plus gros client de la Polynésie Française en 2008 (41% des exportations).

⁵ Pour le détail des indicateurs de la demande intérieure (comparaison entre 2008 et la moyenne 2003-2007), voir IEOM, 2009-b, p. 2.

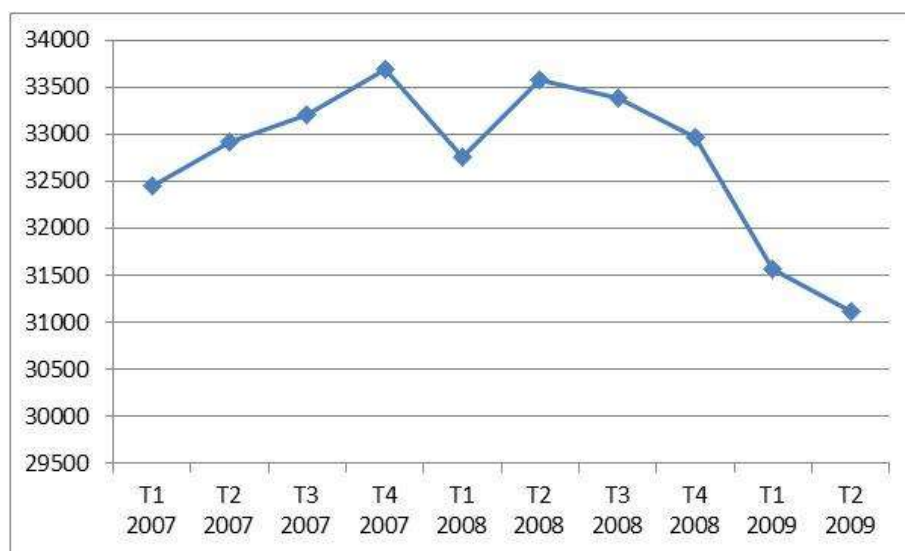
L'analyse du compte des transactions courantes montre le retournement de la conjoncture à partir de 2008 (IEOM, 2009-c, p. 12.)

Le solde du compte de transactions courantes s'est établi à -5,2 milliards de F. CFP en 2008, après un excédent de 25,8 milliards en 2007. Cette dégradation s'explique environ pour moitié par le creusement du déficit de la balance des biens (-16,4 milliards) et pour l'autre moitié par la réduction du solde de la ligne transport aérien (-4,1 milliards), de la ligne voyages (-3,5 milliards) et des transferts courants (-4,9 milliards). (IEOM, 2009-c)

On constate notamment que le total des transferts financiers de l'Etat couvre 72% du déficit des échanges de biens en 2008 (et 82% en 2007).

Si en 2008, le "moteur" consommation a permis de maintenir l'économie polynésienne à flot, ce moteur s'est enrayé en 2009, concomitamment à la forte baisse de l'emploi salarié (cf. figure *infra* pour les derniers chiffres disponibles) (McElroy, Hamma, 2010).

Figure 7 : L'évolution du nombre d'emplois salariés dans le secteur marchand en Polynésie Française (hors secteur primaire)



Source : CEROM, 2009.

La conjoncture récente à Wallis-et-Futuna

Wallis-et-Futuna fait partie du groupe des économies insulaires les plus petites et les plus isolées du monde, ce qui conditionne lourdement les perspectives de développement du territoire. En effet, le territoire est isolé (à 19 500 km de la France métropolitaine, 2 100 km de la Nouvelle Calédonie), très exigu et morcelé (les îles de Wallis et de Futuna sont distantes l'une de l'autre de 240 km). La population a été recensée à 13 445 habitants en 2008.

Ne bénéficiant pas des ressources naturelles (minières, touristiques, perlicoles) de ses voisins français dans le Pacifique, la petite économie de Wallis-et-Futuna se caractérise par un PIB par habitant d'environ 1,2 millions de F. CFP (environ 10 000 euros) ne représentant que 46% du PIB par habitant calédonien et 59% du PIB par habitant polynésien. Cependant, comme le montre le figure 1, il est en général nettement supérieur à celui des autres États et territoires de la zone (cette comparaison ne tient cependant pas compte des différentiels de prix pouvant exister entre ces différents territoires).

Le PIB de Wallis-et-Futuna est essentiellement non marchand (près de 75% de la valeur ajoutée totale, alors que le PIB non marchand ne représente en général qu'un tiers du PIB dans les autres collectivités d'outre-mer). Ce poids important est lié aux deux piliers actuels de l'économie locale, la tradition et l'administration (CEROM, 2008-b) :

- L'économie de Wallis-et-Futuna est en effet restée traditionnelle et est faiblement monétarisée. L'autoconsommation y est donc importante⁶.
- La fonction publique soutient de manière importante l'économie ; la demande publique (consommation + investissement) représentant 54% du PIB en 2008. Près de 70% de l'emploi salarié déclaré provient de la fonction publique ou semi-publique (représentant près de 75% des salaires distribués). Les transferts en provenance de la métropole sont essentiels car les ressources du Territoire sont faibles⁷.

L'activité économique (hors administration publique) se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce. Le système bancaire du territoire est peu développé et comprend actuellement trois institutions financières : la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Paierie du Territoire.

Les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus d'activité, bien que le taux d'emploi soit faible (34%). L'importance de l'autoconsommation et la forte proportion d'entreprises individuelles expliquent, quant à elles, la part relativement élevée prise par l'excédent brut d'exploitation et les revenus mixtes dans la formation du revenu des ménages (17% contre 10% au niveau national).

Cependant la répartition du revenu est loin d'être égalitaire. Le seuil de pauvreté relatif (moitié du revenu médian) dépasse le revenu que perçoit plus du quart des ménages. La situation de la Nouvelle-Calédonie est équivalente à celle de Wallis-et-Futuna selon ce critère de seuil de pauvreté (CEROM, 2008-a, p. 46), la situation est un peu plus favorable en Polynésie Française, où seuls 18,6% des ménages vivaient sous ce seuil en 2000 (CEROM, 2007, p. 16 ; derniers chiffres disponibles), alors qu'en France ils ne sont que 6,5%. De plus, les deux tiers des ménages ne concentrent qu'un quart de la ressource monétaire totale. La situation en termes de pauvreté et d'inégalité paraît, là également, proche de ce qui est observé en Nouvelle-Calédonie (CEROM, 2008-b).

En dépit de son isolement géographique, le territoire de Wallis-et-Futuna apparaît très autocentré. Le degré d'ouverture vers l'extérieur est très faible (28%), bien en dessous de celui généralement observé dans les autres collectivités d'outre-mer ou encore dans les autres PEI (où il est généralement supérieur à 50%).

Les exportations sont quasiment inexistantes du fait de l'éloignement de marchés potentiels et la faible compétitivité en matière de prix. Le tourisme est peu développé. Les importations ont un poids faible dans le PIB par rapport à la plupart des petits États insulaires et la balance commerciale est structurellement extrêmement déficitaire.

En 2005, les importations représentaient 4,8 milliards de F. CFP et les exportations 11,8 millions de F. CFP, soit un taux de couverture inférieur à 1%.

⁶ La méthodologie utilisée par le CEROM (CEROM, 2008-b) pour mesurer le poids de l'autoconsommation (40 % de la consommation des ménages et un peu plus d'un quart du PIB), intègre les loyers fictifs (dans la méthodologie de la comptabilité nationale, il s'agit des loyers que se versent " fictivement " les propriétaires occupants) (INSEE, 2009). L'autoconsommation alimentaire représente les deux tiers de la consommation de ce type de produits et est un moyen important de réduction des inégalités.

⁷ Ces dernières sont principalement constituées des recettes douanières (en l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices) qui représentent plus des trois quarts de l'ensemble des ressources fiscales mais seulement 8% du PIB.

Cette caractéristique d'un taux de couverture quasiment nul⁸ ne fait cependant pas de l'archipel de Wallis-et-Futuna un cas unique, notamment dans sa zone. Deux autres territoires du Pacifique Sud partagent cette particularité : Niue et Tuvalu (territoires avec une population inférieure à 15 000 habitants).

La métropole (distante de 19 500 kms) est le premier fournisseur du territoire en valeur (plus de 30% des importations), suivie de Singapour (pour les hydrocarbures ; Wallis-et-Futuna ayant une dépendance énergétique totale). Les produits alimentaires représentent près de 30% de la valeur des importations.

3. Les effets de la crise en Nouvelle-Calédonie

3.1. La conjoncture post crise des *subprimes* : années 2009-2010

2009 est l'année au cours de laquelle la crise économique a impacté l'économie calédonienne. "Les moteurs traditionnels de la croissance du territoire tels que l'emploi, l'investissement, la consommation des ménages, ont ainsi perdu de leur dynamisme " (IEOM, 2010-a).

La production sur mine en début d'année a été fortement handicapée par les intempéries, ainsi que par la suspension de la production de l'usine de Yabulu en Australie (en partie alimentée par du minerai calédonien). "La production au 1^{er} trimestre s'est élevée à 992 milliers de tonnes humides, soit la production trimestrielle la plus faible depuis 18 ans" (IEOM, 2010-a).

La seconde moitié de l'année 2009 est cependant plus favorable (même si au total la production de minerai sur 2009 se trouve en recul de 7% en volume). Le cours moyen du nickel au LME repasse au-dessus de 6 \$ la livre en juin, puis au-dessus de 7 \$ la livre à partir de juillet (alors qu'il oscillait entre 4 et 5 \$ la livre entre janvier et mai). Cette augmentation du cours permet mécaniquement de stimuler la croissance des exportations calédoniennes en valeur (et donc de soutenir le PIB calédonien)⁹.

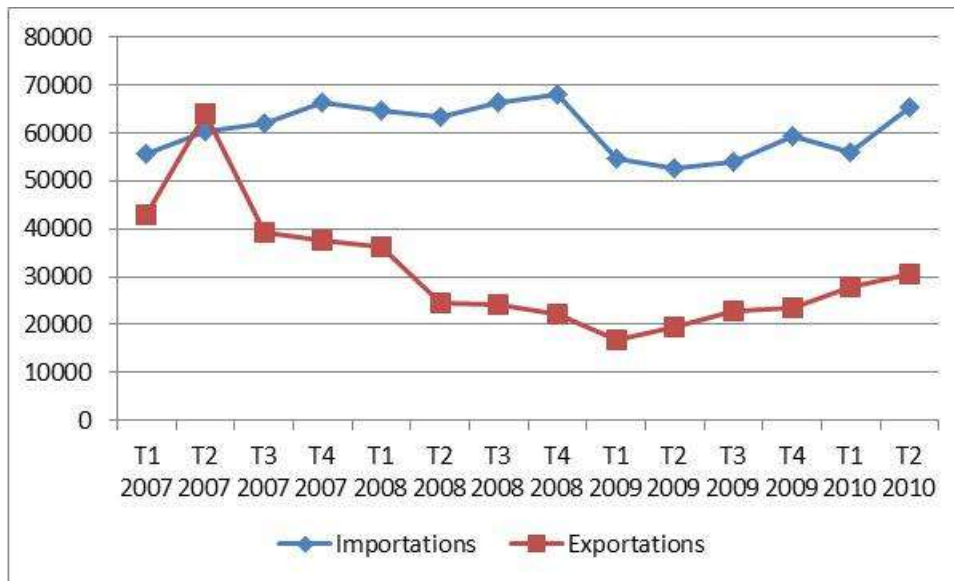
Le tourisme affiche une tendance négative: suivant la tendance mondiale, la fréquentation diminue de 4% en 2009 (passant sous la barre symbolique des 100 000 touristes annuels). La fréquentation de touristes en provenance de la métropole diminue de 13,2% et celle des touristes en provenance de la Nouvelle-Zélande diminue de 21%. Le nombre de demandeurs d'emploi (cf. figure 6), qui était repassé sous les 6 000 fin 2008, repart à la hausse début 2009 (hausse qui s'accélère début 2010). "Selon les premières données disponibles (...), l'emploi salarié créé au terme de l'année 2009 s'élève à un peu plus de 1 500, soit la progression la plus faible depuis 2003" (IEOM, 2010-a).

Un autre indicateur macroéconomique témoigne certainement du ralentissement économique, il s'agit de l'évolution des importations. Si les exportations sont une variable largement exogène (conditionnée en valeur par le niveau des cours du nickel), les importations sont au contraire une fonction relativement stable du PIB.

⁸ Outre l'éloignement des grandes routes commerciales qui explique en grande partie ce résultat pour Wallis-et-Futuna, il faut ajouter que l'économie locale est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure.

⁹ La seconde recette d'exportation, la crevette d'élevage, se trouve dans une situation très difficile (du fait de problèmes sanitaires) : les exportations 2009 se montent à 1 079 tonnes, ce qui correspond au plus faible volume exporté par la filière depuis 10 ans.

Figure 8 : Evolution récente des exportations et des importations



Sources : CEROM, 2008-c, CEROM, 2010-a et CEROM, 2010-b.

Les exportations atteignent un pic en valeur en 2007, avant de chuter au même rythme que les cours mondiaux. La situation des importations est beaucoup plus régulière : elles croissent quasiment sans discontinuer depuis 2004. La baisse constatée en 2009 est liée au ralentissement de l'activité interne. Cette baisse (-16% entre 2008 et 2009) est donc un indice clair d'un retournement de la conjoncture locale au niveau macroéconomique. Si on entre davantage dans le détail, on constate que le retournement touche essentiellement les biens d'équipement (l'importation de biens de consommation courante cessant simplement sa hausse en 2009, cf. *infra* Sudrie, 2009).

La baisse des importations de biens de consommation courante au premier trimestre 2009 (et sa stabilisation ensuite) peut signifier une baisse de pouvoir d'achat ou le développement d'une épargne de précaution (inquiétude des consommateurs vis-à-vis de l'avenir).

Ce dernier facteur n'est d'ailleurs pas forcément uniquement lié à la crise internationale. Le contexte préélectoral local début 2009 (élections des assemblées de province et du congrès de la Nouvelle-Calédonie) n'était classiquement pas propice à une consommation dynamique (même s'il faut tenir compte du temps de réaction entre la demande et les importations).

La crise économique qui a touché la Nouvelle-Calédonie à partir de 2008 pour les cours du nickel a impacté l'économie locale en 2009. Les transferts de la métropole ont joué un rôle d'amortisseur des effets de la crise et en ont donc diminué la violence.

Cette période de crise a en outre été, assez classiquement, celle du lancement d'investissements publics structurants. La politique d'investissements publics, engagée par la Nouvelle-Calédonie dans de grands travaux structurants comme le Médipôle de Koutio (agglomération du grand Nouméa), les infrastructures sur la zone Voh-Koné-Pouembout (construction de l'usine métallurgique en province Nord) ou encore l'habitat social, devrait participer activement à stimuler l'économie calédonienne. De même, l'extension de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta représente un enjeu économique important, puisque selon la CCI de Nouvelle-Calédonie, ce projet aura engendré plus de 3 millions d'heures de travail.

Cet effet de stimulation de l'économie à court terme doit cependant être nuancé. En effet, tous les grands travaux calédoniens (aéroport, hôpital et jeux 2011) vont générer des charges de fonctionnement considérables, ce qui risque de participer à moyen terme à une impasse

financière. Il faut également noter que ces grands travaux devraient être tous "livrés" au plus tard fin 2013, ce qui laisse augurer de réelles difficultés économiques en 2014, a fortiori dans le contexte électoral local qui sera lourd de conséquences et donc propice à l'attentisme en matière économique. En effet, selon la majorité qui sortira des urnes à l'occasion des élections locales en 2014, la Nouvelle-Calédonie pourra s'engager dès 2015 dans la série des trois référendums d'accession à la pleine souveraineté prévus par l'accord de Nouméa.

Les perspectives économiques sont donc a priori moins favorables à moyen ou long termes.

3.2. Perspectives économiques à moyen et long termes

La consommation et le partage de la VA

Selon Sudrie (2009), une lecture attentive du mouvement conjoncturel de l'économie hors nickel révèle un certain tassement des rythmes de croissance depuis 2007. Cette tendance à la décélération justifie les programmes de soutien de la croissance par la commande publique. Pourtant, au-delà de cette dépense publique, la répartition actuelle des revenus en Nouvelle-Calédonie fait, selon Sudrie, peser un risque sur sa croissance à long terme.

Dans la plupart des économies développées, la part des profits dans la VA oscille entre 30 et 40%. En Nouvelle-Calédonie, cette part était de 50% il y a 10 ans (20 points de plus qu'en métropole). Cette part s'est accrue depuis 1998, augmentant de 5 points pour atteindre 55% environ. Ce déséquilibre croissant dans la répartition de la VA signifie que la richesse profite de plus en plus au capital et de moins en moins à la main d'œuvre. Il faut y voir une cause majeure à l'acuité de la problématique de la vie chère. Ce phénomène appelle une correction. La méthode la plus immédiate consiste à pratiquer de la redistribution par le biais des prélèvements obligatoires afin d'augmenter les transferts aux ménages. Une seconde méthode, plus efficace, consiste à corriger la répartition des revenus en relevant la productivité du travail et en affectant ces gains prioritairement au facteur qui a contribué à les produire (les travailleurs). Cette stratégie permet d'augmenter à la fois les salaires et les profits (les premiers augmentant plus vite que les seconds) ; elle semble avoir été retenue par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui annonce la compétitivité comme étant le fil directeur de sa politique économique.

La dynamique de la dépendance à l'import

Cette situation de partage déséquilibré de la VA s'articule avec une dépendance croissante aux importations. Selon CEROM (2008-a), "*L'élasticité des importations en valeur au PIB [est] relativement faible de 1990 à 1998 (0,3) et très élevée de 1999 à 2007 (1,3)*". Ce taux est lié notamment aux projets industriels mais signifie aussi que la consommation calédonienne se tourne largement vers les autres pays. La croissance calédonienne favorise donc le creusement du déficit commercial. La balance des transactions courantes affiche ainsi un solde déficitaire depuis 2005, dont la tendance est à l'accroissement. Cette tendance est à moyen terme contradictoire avec le partage déséquilibré de la VA : si la part des revenus diminue, et se tourne de plus vers l'import de façon croissante, c'est l'ensemble des débouchés de l'industrie locale de transformation qui sera remis en cause.

Si la tendance se poursuit, le déficit de la balance des transactions courante se creusera et les déficits s'accumuleront. Cette difficulté attire normalement deux solutions alternatives : la dévaluation de la monnaie (qui rééquilibre la balance) ou l'endettement¹⁰. La dévaluation est du ressort de l'Etat français. La parité actuelle de 119,2 CFP pour un euro a été fixée par le

¹⁰ Voir, pour les pays les plus pauvres, la vente de leurs ressources naturelles ou de leurs terres.

Gouvernement français en application du "Protocole sur la France", annexé au Traité de Maastricht qui stipule que "la France conservera le privilège d'émettre des monnaies dans ses territoires d'outre-mer selon des modalités établies par sa législation nationale et elle sera seule habilitée à déterminer la parité du franc CFP". L'endettement (qui signifie différer les effets de l'appauvrissement de l'économie) est très peu praticable (la Nouvelle-Calédonie ne peut pas émettre sa propre dette).

Il ne reste alors à moyen terme qu'un type de solution : augmenter les exportations et/ou diminuer les importations. La stimulation des exportations passera à moyen terme par la mise en fonctionnement des trois usines (mais les recettes d'exportations seront toujours soumises à la fluctuation des cours du nickel). La baisse des importations n'aurait cependant de sens que si elle ne se traduisait pas par un coût pour les consommateurs (ne pas les obliger à consommer moins). L'objectif de réduction des importations et l'objectif de non diminution de la consommation signifient que la production intérieure doit se développer pour lui permettre de se substituer plus largement aux importations. Une telle substitution ne doit cependant pas être contrainte (pas de quotas ou d'interdiction d'importer, par exemple). Il faut donc que la production locale accroisse sa compétitivité afin de se substituer efficacement aux importations.

La compétitivité est un problème global. Du fait de la taille de sa population, l'économie calédonienne est marquée par son étroitesse. Cette étroitesse est renforcée par l'insularité et l'éloignement (pas de possibilité de marché commun avec des voisins de taille équivalente comme, par exemple, en Europe). La diversité des cultures en Nouvelle-Calédonie fait que les modes de consommation sont eux-aussi diversifiés (mode européen, océanien, influences asiatique et australienne). Cette situation signifie en partie segmentation de micromarchés, qui renforce encore les effets de l'étroitesse. La conséquence en est l'augmentation des coûts de production pour les entreprises. Ces éléments se conjuguent pour empêcher l'économie calédonienne d'être compétitive par rapport aux grands pays (qui disposent d'échelles de production inconnues en Nouvelle-Calédonie) et par rapport aux pays n'appliquant pas les mêmes normes (pays émergents ou PEI, etc.).

La Nouvelle-Calédonie a donc des fondamentaux économiques (et sociaux) qui en font un pays "cher"¹¹. C'est l'ensemble de cet environnement qui pénalise la compétitivité des entreprises. Les solutions ont donc également vocation à être globales. C'est l'objet des réformes structurelles que le gouvernement entend mener.

Ces réformes sont annoncées pour se déployer selon les axes suivants :

- amélioration de la compétitivité des filières ;
- amélioration de la productivité du travail ;
- réforme de la fiscalité ;
- réforme des prix de l'énergie ;
- réglementation adaptée au développement économique et géographique.

Ces réformes apparaissent comme la clé du développement de l'autonomie économique de la Nouvelle-Calédonie. Elles visent à permettre simultanément de rééquilibrer le partage de la VA au profit des salaires (par la hausse de la productivité du travail) et de réorienter la consommation vers le marché intérieur, rétablissant ainsi les conditions d'équilibre nécessaires à une croissance pérenne et au maintien d'un niveau de vie conforme aux standards des économies développées.

Le principal enjeu concerne la réduction des inégalités. La crise a entraîné une baisse des recettes fiscales, ce qui peut apparaître comme essentiellement défavorable aux ménages les plus modestes

¹¹ Cette situation n'est pas que la résultante de contraintes économiques. C'est aussi la conséquence du choix de société et de qualité de vie : protection sociale, minima sociaux, normes sanitaires, etc.

(qui utilisent plus les services publics que les ménages à hauts revenus). Pourtant la baisse des recettes a été limitée et apparaît conjoncturelle (après une baisse en 2009, le budget primitif de la Nouvelle-Calédonie augmente de nouveau en 2010, à hauteur de 2,75%¹²). La question des recettes fiscales ramène donc à celle de leur stabilité : comment éviter les chocs pour les collectivités quand les cours du nickel sont faibles et que la recette de l'IS "nickel" est nulle ou très faible ?¹³ Cette question est celle autour de laquelle gravite le débat concernant la réforme fiscale de la Nouvelle-Calédonie (réforme annoncée par le gouvernement en 2009, mais sans que les contours en soient précisés).

4. Les effets de la crise en Polynésie Française

Nous avons vu (section 2.2.) que la Polynésie Française avait été rapidement touchée par la crise (dès 2008). La crise s'est ensuite aggravée.

4.1. 2009-2010 : aggravation de la crise et impasse budgétaire

Selon l'IEOM, *"En lien avec la fragilisation de leur situation financière découlant des pertes d'emploi et malgré la tendance fortement baissière des prix, la consommation des ménages est apparue très modérée voire en panne en 2009. Les importations de biens de consommation et de produits de l'automobile ont accusé des replis respectifs de 9,3% et 22,9% et les immatriculations cumulées de véhicules neufs se sont repliées de 26% sur l'année 2009 pour atteindre leur plus faible niveau enregistré depuis 1997."* (IEOM, 2010-b, p.1). Les secteurs exportateurs polynésiens connaissent en 2009 une profonde détérioration (à l'exception de la pêche, qui tend à retrouver son niveau de 2007). Ainsi, au terme de l'année 2009, les recettes d'exportations de perles ont reculé de 19%, bien que les quantités exportées augmentent encore de 26% (la chute des cours de la perle est de 60% sur un an).

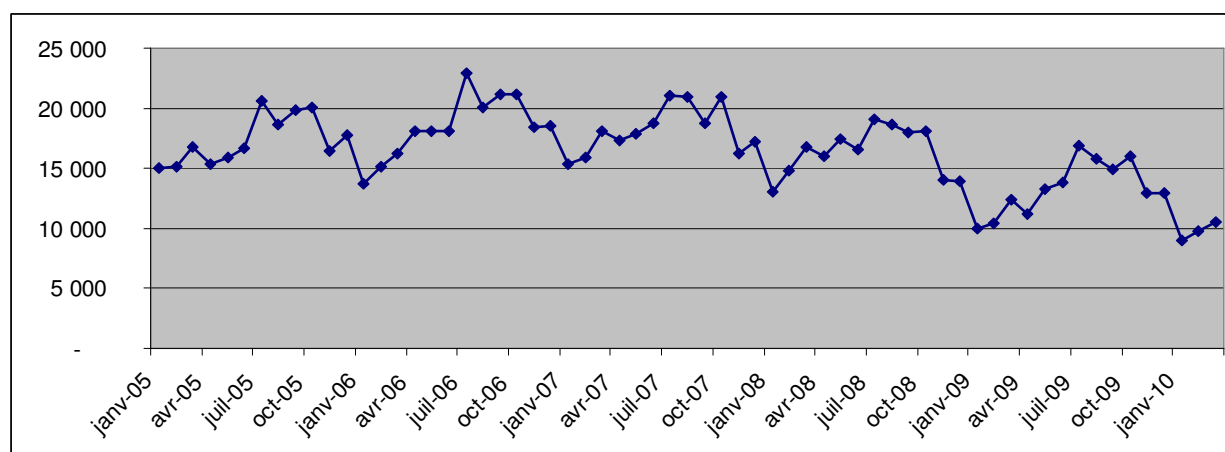
La fréquentation touristique 2009 affiche 160 447 visiteurs, soit une baisse de 36 000 visiteurs (-18,3% sur un an), ce qui correspond au plus faible niveau atteint depuis 1996. L'ensemble des marchés émetteurs sont touchés (avec notamment -26,3% pour le marché nord américain et -17% pour le marché européen hors France).

La figure 9 montre, sur une base mensuelle, la dégradation de la fréquentation à partir de fin 2008.

¹² Sources : Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 30 décembre 2008 (p. 8 740) et Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 28 décembre 2009 (p. 10 575).

¹³ La croissance calédonienne de ces dix dernières années s'est accompagnée d'une diminution relative du poids du secteur public dans l'économie calédonienne. La forte croissance des recettes fiscales a, par ailleurs, pu réduire la dépendance des finances publiques vis-à-vis des transferts métropolitains et permis de financer l'accroissement des dépenses publiques, sans hausse de l'endettement public (celui-ci restant faible). Néanmoins, les finances publiques présentent une fragilité dans leur structure : les recettes sont en partie liées à l'évolution des cours du nickel alors que la hausse récente des dépenses publiques est essentiellement structurelle (CEROM, 2008-a).

Figure 9 : Evolution de la fréquentation touristique en Polynésie

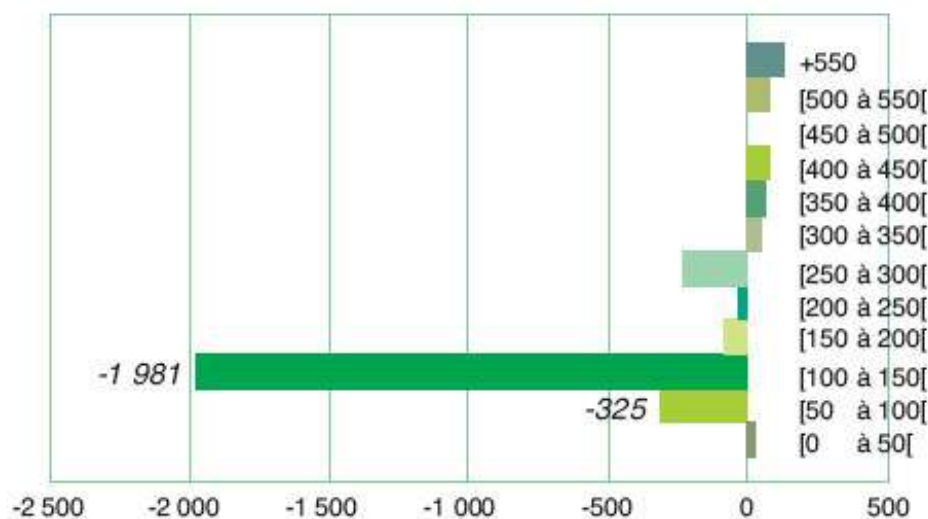


Source : Institut de la statistique de Polynésie Française.

Ces difficultés économiques se traduisent par une dégradation du marché de l'emploi (le secteur du tourisme est traditionnellement un important employeur de main d'œuvre, particulièrement de la main d'œuvre peu qualifiée).

Comme l'année précédente, les entreprises polynésiennes ont diminué leurs effectifs salariés en 2009, alors que les demandeurs d'emplois augmentent. Les emplois supprimés correspondent prioritairement aux faibles rémunérations (moins de 151 000 F.CFP par mois), qui représentent 28 % des emplois perdus en 2009.

Figure 10 : Evolution du nombre d'emplois annuels moyen par tranche de salaire



Source : Te avei'a, 2010.

Enfin, ces difficultés se traduisent également au niveau de la balance des transactions courantes. "En 2009, la faiblesse de l'activité économique en Polynésie Française a conduit à une nette contraction des échanges commerciaux. Ces derniers enregistrent une baisse conjointe des exportations (12,5 milliards de F. CFP, soit -23%) et des importations (147 milliards de F. CFP, soit -16%). Dans ces conditions, le taux de couverture des importations par les exportations s'est inscrit en repli pour atteindre 8,5% en 2009 contre 9,2% en 2008" (IEOM, 2010-b, p. 2) ; sur les trois premiers mois de 2010, le taux de couverture diminue encore, à 6,5 %.

Consécutivement, les difficultés budgétaires s'amoncellent pour la Polynésie Française à partir de 2009. Ainsi fin juillet, des élus de l'assemblée territoriale polynésienne alertaient sur un manque à gagner des recettes fiscales qui alimentent le budget de la Polynésie à hauteur de 12 milliards de F. CFP, soit environ 100 millions d'euros.

En fin d'année (12/11/2009), dans un discours à l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2010 (cf. encadré *infra*), le Président de la Polynésie avait pointé les difficultés économiques et financières que rencontre le territoire. Après avoir décrit "*un exercice budgétaire 2010 particulièrement difficile*" et considéré que "*La crise mondiale a induit une fragilisation sans précédent de nos fondamentaux économiques*", le Président Temaru a décliné un sévère plan de rigueur budgétaire. Il est intéressant de noter que l'exécutif polynésien souhaitait donc lutter contre la crise par la rigueur et non par la relance (les contraintes institutionnelles des territoires ultramarins, les empêchant d'émettre leur propre dette, expliquent en partie cela).

Les difficultés annoncées sont devenues une réalité pressante en 2010, ainsi "*L'agence Standard & Poor's vient d'abaisser la note de la Polynésie Française de BBB+ à BBB-, la reléguant au rang des obligations pourries. La Polynésie n'a pu emprunter que 12,8 milliards de F. CFP sur les 19,5 milliards nécessaires au budget en 2010.*" (Chauchat, 2010).

Les situations financière et budgétaire de la Polynésie Française ont conduit sa présidence à demander au gouvernement français l'expertise des corps d'inspection de l'État pour identifier les marges de manœuvre pouvant être dégagées. Cette mission menée conjointement par l'inspection générale des finances, l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale de l'administration, semble prôner une thérapie de choc. "*La mission annonce ainsi l'objectif de réduire de 30% en cinq ans les dépenses de fonctionnement. Une telle réduction est considérable et les références sont à rechercher du côté des pays en développement soumis à plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale. (...) La mission annonce aussi la nécessité de réduire significativement le nombre de structures publiques.*"(Chauchat, 2010)

Dans une note d'étape de juin 2010, la mission recommande les mesures suivantes (Bolliet, 2010) :

- arrêter les subventions d'exploitation aux établissements publics pour qu'ils prélèvent sur leur trésorerie et engagent une politique de compression des dépenses ;
- vendre les actifs non essentiels du pays ;
- arrêter immédiatement la défiscalisation (moratoire) ;
- maîtriser la masse salariale, en mettant fin à tout recrutement et en supprimant les congés administratifs ;
- diminuer le train de vie des élus pour faciliter l'acceptabilité sociale et politique des mesures de rigueur.

A partir d'août 2010, les difficultés budgétaires deviennent directement tangibles. La Présidence polynésienne annonce ainsi (le 17 août) que les traitements des 5 744 fonctionnaires territoriaux de Polynésie Française seront versés avec quelques jours de retard à partir de la prochaine paie, afin que la Polynésie puisse faire face à ses difficultés de trésorerie¹⁴.

Si cette situation de crise est largement structurelle et marque l'épuisement d'un système économique reposant sur la consommation de la rente publique, le contexte politique de la Polynésie Française, marqué par une très grande instabilité (succession de six gouvernements entre 2004 et 2010 et trois gouvernements sur l'année 2008) a à l'évidence aggravé la récession,

¹⁴ Selon les services de la présidence, ce décalage de paiement permettra d'injecter de la trésorerie dans l'économie locale, par exemple en réglant des factures d'entreprises privées ayant réalisé une prestation pour la collectivité.

notamment par le report de projets d'investissements publics (IEOM, 2009-b), par l'attentisme économique que suscite l'instabilité politique et par la difficulté à tenir dans le temps une politique de rigueur.

4.2. Les conséquences de l'instabilité politique et les perspectives économiques

Le système politique polynésien facilite l'instabilité politique et institutionnelle.

L'assemblée de la Polynésie Française est élue au suffrage universel direct. Ses représentants votent ensuite pour élire le président de l'assemblée et le président de la Polynésie Française.

Le Président de la Polynésie Française représente le pouvoir exécutif et a ensuite le pouvoir de nomination des ministres à qui il délègue ses pouvoirs (Al Wardi, 2007). Ce Président, qui concentre les pouvoirs essentiels, a donc la caractéristique d'être élu à un suffrage indirect.

Selon Al Wardi (2007), qui note qu'il n'y a aucun prolongement des partis politiques métropolitains ou de leurs idéologies en Polynésie, le clivage entre autonomistes et indépendantistes structure la représentation politique. "Les hommes politiques [polynésiens] ou l'électorat peuvent passer d'une catégorie à une autre puis inversement et ainsi embrouiller considérablement ce clivage : entre 2004 et 2006, six représentants sur 57 ont changé plusieurs fois de camp. D'ailleurs, ce sont souvent les mêmes personnes qui passent d'une catégorie à l'autre. Les élus polynésiens ont souvent estimé qu'ils étaient libres d'utiliser leur mandat et ainsi de s'associer avec n'importe quel parti politique après leur élection : la culture politique polynésienne donne une relative autonomie aux élus locaux pour négocier, après les élections, leur appartenance à un parti en fonction de leurs intérêts et de celui de leur électorat. Ils seront, en effet, les premiers bénéficiaires de tout changement d'alliance, car il vaut toujours mieux pour un élu être dans la majorité pour recevoir en retour ce dont il a besoin pour ses administrés, l'essentiel étant d'être le plus proche possible des ressources publiques afin d'assurer la redistribution. Ainsi, le mode de scrutin et le nomadisme politique favorisent l'instabilité politique en Polynésie Française. Mais, notons que cela n'est pas propre à la Polynésie Française mais à l'ensemble de l'Océanie : les pays et Etats du Pacifique insulaire connaissent aussi une grande instabilité". (Al Wardi, 2007)

(Pour le détail des changements de gouvernements en Polynésie Française ces dernières années, voir Al Wardi et Régnault, 2010.)

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2010, le président Témara a témoigné de sa volonté de relancer l'économie polynésienne et surtout de sa volonté de rompre avec le système de rentes, pour y substituer un développement endogène profitant d'abord aux plus démunis. Il a également, dans le préambule de son discours, stigmatisé l'instabilité et ses conséquences sur l'économie.

Encadré 1 : Extraits du discours du Président de la Polynésie Française du 12 novembre 2009

"Bien sûr, la crise mondiale, financière puis économique, qui sévit depuis deux ans a contribué à la dégradation de la situation économique et sociale de notre Pays.

Mais n'oublions pas que l'instabilité aura également pesé lourd, trop lourd, et causé des dégâts considérables. Combien de projets, d'investissements, de réglementations, de lois de Pays ont été interrompus ou abandonnés ? Combien de centaines de millions perdus, chaque fois, à redémarrer la machine gouvernementale et administrative. (...)

A la fin de cette année, trois facteurs essentiels viennent rendre l'exercice budgétaire 2010 particulièrement difficile :

- Plus de 4 milliards de moins values fiscales, liées à une baisse d'activité économique.

- Près de 12,5 milliards d'arriérés de l'Etat (...).

- Plus de 13 milliards de déficit de notre système de protection sociale, sur lesquels nous ne pouvons pas faire l'impasse.

Ces chiffres doivent éveiller, ou réveiller, en chacun de nous la conscience que notre Pays est au bout d'un modèle qui ne tient plus. (...)

Un modèle de fuite en avant vers 'toujours plus'... toujours plus de routes, toujours plus de voitures, toujours plus de béton, toujours plus de transferts financiers. (...)

Ce prélèvement de 1,5% sur le chiffre d'affaires... il y a deux manières de le considérer. La première est de pousser des cris, d'agiter les bras en criant "Inflation ! Inflation !". Ceci bien sûr sans descendre du 4x4 de grand luxe que l'on vient de renouveler au prix d'une petite maison. La seconde est de considérer qu'on fait partie de ce Pays, et que c'est faire acte de citoyenneté, surtout en ces temps de crise, que de participer à l'effort global. (...) Et la Présidence montre l'exemple, rien que par rapport à la gouvernance précédente : rémunérations et honoraires en baisse de 30%, frais de télécommunication réduits de 37%, frais de missions de 24%, déplacements et voyages de 63%. (...)

Sauf à avoir comme projet de société d'engloutir Tahiti sous le béton et le bitume, il est temps, comme je l'ai déjà annoncé, d'amorcer un virage vers une économie plus endogène, debout sur ses deux jambes : le tourisme et le secteur primaire. (...)

Pour le tourisme (...), on double les investissements pour passer de 1 milliards en 2008 et 2009 à 2 milliards en 2010.

Restructuration de la pêche, de la perle et de l'aquaculture, depuis la production jusqu'à la commercialisation en passant par la promotion : il y a une dynamique planifiée sur plusieurs années. Il y a donc, en tout état de cause, un vrai besoin de stabilité pour que ces mutations puissent s'opérer sereinement."

Douze jours après le prononcé de ce discours, qui devait marquer le lancement d'une véritable politique économique et industrielle planifiée à horizon de plusieurs années, le président Témara a été renversé par une motion de censure.

Les perspectives de retour à la croissance apparaissent très incertaines en Polynésie Française et semble devoir passer au préalable par des changements institutionnels permettant une stabilisation du paysage politique.

5. Les effets de la crise économique à Wallis-et-Futuna

Les caractéristiques de l'économie de Wallis-et-Futuna décrites section 2.2. en font une économie relativement protégée des chocs externes. En effet, la forte composante non marchande de l'économie et son faible taux d'ouverture laissent penser que la transmission de la crise financière internationale à l'économie locale a été faible.

5.1. La conjoncture post crise des *subprimes* : années 2009-2010

L'activité économique à Wallis-et-Futuna connaît un ralentissement depuis le 4^{ème} trimestre 2008. Les liens avec la crise financière internationale semblent cependant difficiles à mettre en évidence.

Ainsi, après les trois premiers trimestres de 2008 (s'inscrivant dans la continuité de 2007) conservant une orientation favorable, tant au niveau de la consommation des ménages que de l'investissement des entreprises, on observe un net ralentissement de la demande privée à partir du dernier trimestre 2008.

Cette baisse de l'activité s'est poursuivie en s'aggravant en 2009. Seule la commande publique a permis de soutenir l'activité.

Plusieurs phénomènes internes sont à l'origine de cette inflexion observée depuis fin 2008 (IEOM, 2009-e et IEOM, 2010-a):

- effet saisonnier dû aux congés scolaires et à l'absence temporaire du Territoire (fin 2008) des actifs à plus fort pouvoir d'achat ;
- fermeture fin 2008 des deux cabinets de défiscalisation, outil qui avait largement contribué les deux années précédentes à l'investissement des entreprises ;
- difficultés d'accès au crédit bancaire (le seul établissement bancaire de la place, pourtant en situation excédentaire de liquidités, n'a pas pu accroître son volume de crédits en direction des ménages et des entreprises dont l'encours chute depuis deux années consécutives).

La demande interne a reculé, en subissant les effets :

- d'une consommation des ménages en recul depuis fin 2008 (en particulier pour les biens d'équipements, la contraction de la demande a été moins marquée pour les biens de consommation courante) ;
- d'une faible évolution du pouvoir d'achat ; en 2008, l'augmentation des salaires (+ 4,5%) semble être à l'avantage des ménages, mais cette hausse du pouvoir d'achat est à mettre en parallèle d'une inflation importante et ne concerne que les employés du secteur privé (36% des salariés) ; les augmentations successives des prix de l'énergie et des denrées alimentaires n'ont donc été que partiellement compensées par la revalorisation des salaires dans le privé ;
- d'une baisse des encours bancaires de crédits à la consommation (en repli de 7,8% entre décembre 2008 et décembre 2009)¹⁵ ;
- d'un investissement des entreprises perturbé par l'absence de nouveaux dossiers de défiscalisation agréés, par l'augmentation des prix de l'énergie et des taxes sur les importations observée en 2008 et par les conditions restrictives d'accès au crédit bancaire (l'encours total décroît de 16,3% entre décembre 2008 et décembre 2009).

Seule la commande publique a été relativement dynamique (34,2% de plus qu'en 2008) en raison du 9^{ème} FED, qui est entré en phase d'exécution des travaux. En effet, celle-ci a atteint en 2009 1,3 milliard de F. CFP, dont (IEOM, 2010-c) :

- 78% dépendant du budget de l'Etat (principalement les Contrats de Développement et le plan de relance de l'économie), (contre 81% en 2008) ;
- 16% du 9^{ème} FED (essentiellement infrastructure scolaire), contre 1% en 2008) ;
- 6% (contre 18% en 2008) relevant du budget du Territoire, qui dispose d'une section d'investissement de plus en plus réduite.

Ces marchés de travaux, fournitures ou prestations permettent notamment de soutenir l'activité du secteur du BTP et de quelques sous-traitants, pénalisés par la faible demande émanant du secteur privé.

L'engagement de l'Etat reste fort : 11,6 milliards de F. CFP transférés en 2009 (en recul de 4,2% par rapport à 2008) ; ceci comprend toutes les dépenses réglées par l'Etat (prise en charge du système de santé, l'enseignement, l'aide sociale, la subvention pour la desserte aérienne, etc.)¹⁶ Il apparaît donc que l'activité économique locale est soutenue par la commande publique.

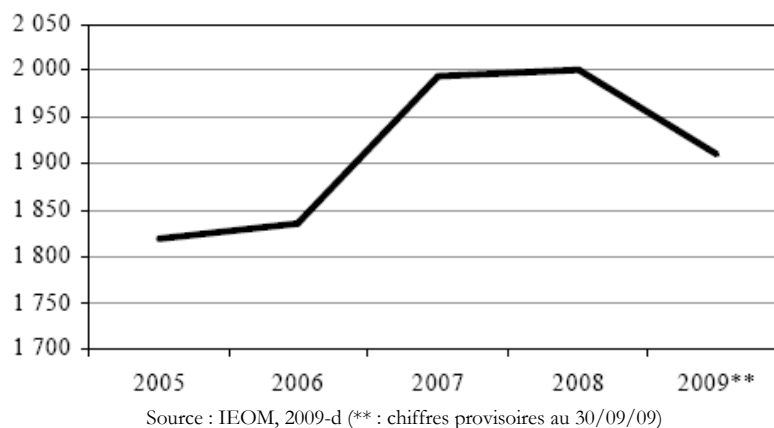
Le marché du travail a tout de même souffert de la baisse de la demande interne (diminution de

¹⁵ L'investissement des ménages demeure difficile à apprécier depuis la suspension, fin 2004, du seul dispositif de prêt à l'habitat, ce qui explique la décroissance continue de l'encours de crédit à l'habitat constaté depuis cette date.

¹⁶ Le paiement des personnels d'Etat représente 53% des transferts, suivi des dépenses d'intervention (36,8%) et des dépenses d'investissement et des autres dépenses de fonctionnement (10,3%).

4,5% de l'emploi salarié en 2009)¹⁷. Cette baisse affecte dans des proportions identiques le secteur public et le secteur privé et s'explique principalement par des départs en retraite non renouvelés pour le secteur public et par les licenciements intervenus en 2009 dans certains secteurs d'activités du privé, tels que le commerce (-11,2%) et le BTP (-9,1%).

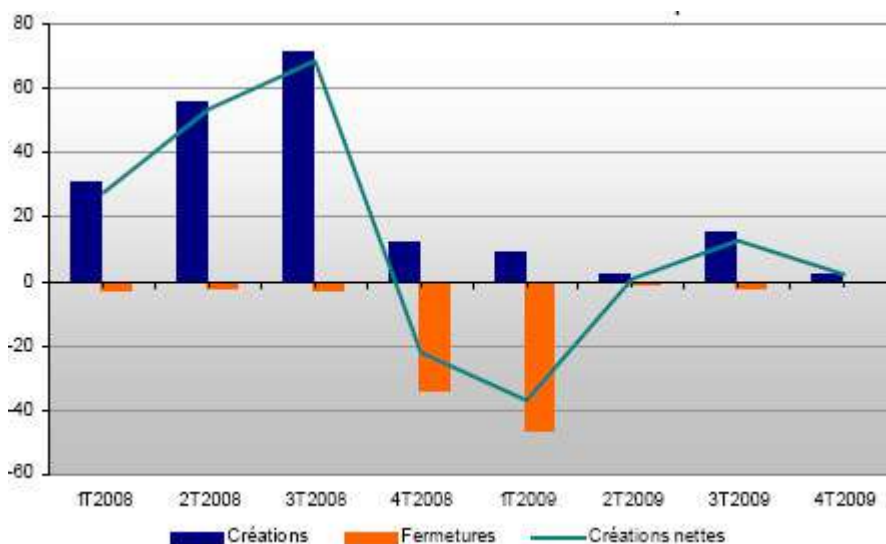
Figure 11 : Evolution de l'emploi local



En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation (IPC) affiche un recul de 0,6% en 2009, alors que l'inflation était de 4,1% en 2008¹⁸ et de 0,4% en 2007. Cette baisse, imputable à la diminution du coût de l'énergie (- 8,4%, contre une progression de +13,1% en 2008), masque la hausse des prix des produits manufacturés (+3,1%). Les prix des produits alimentaires et des services sont restés relativement stables (variations respectives de + 0,7% et -0,6%).

En 2009, on relève une destruction nette de 21 entreprises (le nombre d'entreprises en activité a diminué de 2,6% sur un an). En 2008, la forte progression de la création d'entreprises avait été impulsée par de nombreux projets de défiscalisation.

Figure 12 : Evolution des créations et fermetures d'entreprises

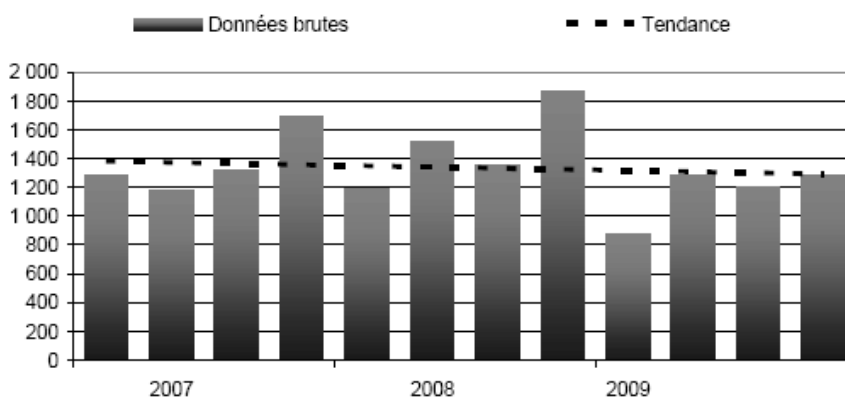


¹⁷ Notons également que Wallis-et-Futuna a perdu 10% de ses habitants entre 2003 et 2008 et que cette tendance s'est sans doute poursuivie en 2009.

¹⁸ Il s'agissait pour l'essentiel d'une hausse des prix des services d'hébergement (+ 24,3%), de l'électricité (+ 7%) et des produits alimentaires (+ 6,2%).

Cette baisse générale de l'activité a entraîné une chute importante du niveau des importations, avec comme corollaire une baisse de 25,5% des recettes douanières du Territoire. Les importations d'articles d'habillement et chaussures ont enregistré une baisse de 16,3% et les produits alimentaires, boissons et tabacs de 5,7%. Les importations de biens d'équipement enregistrent quant à elles une diminution de 22,1% par rapport à 2008. Il convient cependant de relativiser cette évolution liée au niveau élevé des importations de 2008 (854,8 millions de F. CFP) impulsé par le dispositif de défiscalisation. Comparée aux importations de biens d'équipement de 2007, la baisse enregistrée en 2009 n'est que de 9,1%.

Figure 13 : Evolution des importations (en millions de FCFP)



Source : IEOM, 2009-d.

5.2. Perspectives économiques à moyen et long termes

Contrairement à ce qui a été observé ailleurs, les banques ne se sont pas retrouvées en assèchement de liquidités ; les actifs financiers ne représentent qu'une très faible part de la richesse des ménages et du financement des investissements : les mécanismes financiers de transmission de la crise internationale à l'économie réelle n'ont donc pas pu jouer à Wallis-et-Futuna. Le net ralentissement de la demande privée observé depuis fin 2008, mis en évidence par les indicateurs du secteur marchand, pourrait alors s'expliquer par un climat d'inquiétude ayant touché l'archipel à la suite du déclenchement de la crise financière.

La relance de l'activité en 2010 dépendra essentiellement de la commande publique, qui devrait être stimulée par le démarrage et la montée en puissance dans le courant du second semestre des travaux d'infrastructures portuaires du port de commerce de Mata-Utu dans le cadre du 9^{ème} FED. La réalisation des travaux d'équipements du stade de Kafika dans la perspective des Mini-Jeux du Pacifique de 2013 pourrait également apporter un regain d'activité aux entreprises du BTP en 2010.

Installée dans l'archipel en octobre 2009, l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) devrait, dans le courant de l'année 2010, permettre la distribution de microcrédits en développant son portefeuille de projets sur Wallis et en étendant ses activités à Futuna dès le premier trimestre de l'année, en direction principalement du secteur primaire, donnant ainsi une chance d'insertion professionnelle à de nombreux petits entrepreneurs informels.

Les indicateurs annoncent une reprise de l'activité dans le secteur privé pour les premiers mois de 2010 (IEOM, 2010-d)¹⁹:

- une hausse des importations (+ 34% entre mars 2009 et mars 2010) ;
- les entreprises prévoient des investissements de renouvellement de leurs matériels d'exploitation.

En outre, l'économie mondiale semble poursuivre son retour à la croissance. Ce climat de reprise de l'activité devrait redonner confiance aux agents privés dont l'activité s'annonce donc croissante à moyen terme.

L'objectif du développement économique de Wallis-et-Futuna est d'accompagner la transition de la société traditionnelle vers une économie de marché de plus en plus autonome, en tenant compte des contraintes structurelles très lourdes qui pèsent sur cette dynamique de transition. Il est notamment indispensable de créer toutes les conditions nécessaires au développement de l'initiative privée, au travers de l'offre de biens publics collectifs, et de structurer et professionnaliser toutes les initiatives visant à développer la sphère marchande dans de bonnes conditions de viabilité à long terme. L'initiative privée apparaît en effet largement freinée par de nombreuses difficultés (professionnalisation des acteurs, accès au crédit, etc.).

Dans une perspective de développement durable, un objectif majeur est d'accroître le degré d'autonomie économique du territoire : développer les filières susceptibles de générer des ressources propres. Les perspectives identifiées jusqu'à présent ne sont pas très nombreuses : au delà du soutien aux filières agricoles et artisanales, elles se situent dans le domaine de la pêche (création nécessaire d'un port de pêche).

La pêche hauturière présente un fort potentiel de développement du fait de l'importance de la zone économique exclusive (ZEE) du Territoire (266 000 km²), dans une zone où les stocks de poisson sont importants (espèces pélagiques, principalement thonidés) et compte tenu de l'évolution du secteur de la pêche au thon dans la région du Pacifique central et occidental.

Ainsi, la mise en place à terme d'une petite flottille permettant le développement de la filière du poisson congelé à bord permettrait une production qui pourrait être exportée par voie maritime et intégrer les circuits calédoniens et polynésiens de distribution en Europe et aux Etats-Unis. La proximité de la conserverie de Pago Pago (Samoa américaine) constitue également un débouché potentiel pour les produits de moindre valeur (préconisations du 9^{ème} FED).

En matière de commerce extérieur, le territoire devrait connaître un intérêt croissant pour l'analyse des accords commerciaux régionaux (PICTA, PACER) afin d'identifier la meilleure stratégie d'intégration économique régionale en vue de son développement durable.

Cette réflexion devra être menée en relation avec la question de la politique fiscale et douanière, dans la mesure où l'élimination des droits de douane au sens large, à la suite de la signature par Wallis-et-Futuna de tout accord de libre-échange, impliquerait un manque à gagner fiscal, dont l'ampleur dépendra toutefois du poids des pays concernés par l'accord en question dans les importations du territoire.

¹⁹ Les conséquences économiques du passage du cyclone Tomas en mars 2010 ne sont pas encore évaluées.

6. Conclusion

La région Asie-Pacifique, vaste et hétérogène, est pourtant celle qui a le moins subi les effets de la crise venue des Etats-Unis. On peut considérer que la région est réellement touchée par la crise à partir du dernier trimestre 2008. Mais dès 2009, la plupart des économies renouent avec une croissance importante (4% en moyenne). Pour 2010, les prévisions font état d'une croissance régionale d'environ 7% (ONU, 2010).

L'hétérogénéité de la région fait bien sûr que les perspectives pour les différentes économies peuvent connaître également de fortes disparités. Pour ces raisons, la crise économique a touché les territoires français du Pacifique de façon différente, en fonction de leurs caractéristiques économiques.

Le territoire le moins touché est manifestement la Nouvelle-Calédonie. Si l'année 2009 a marqué une baisse du budget de la Nouvelle-Calédonie du fait de recettes fiscales en baisse, témoignant d'une activité dégradée, les recettes du budget 2010 sont de nouveau en croissance.

C'est plutôt à moyen terme que la situation de la Nouvelle-Calédonie apparaît préoccupante. A partir de 2013, les travaux d'infrastructures seront achevés, sans perspectives claires de "relais" (hormis le fonctionnement des usines métallurgiques, mais ces dernières emploieront beaucoup moins de main d'œuvre que pendant leur phase de construction). 2014 marquera en outre le début de la dernière mandature de l'accord de Nouméa et la possibilité (entre 2014 et 2018) d'organiser le référendum d'auto-détermination, ce qui ne pourra qu'inciter les investisseurs à l'attentisme.

De façon plus générale, on constate que la croissance économique de la Nouvelle-Calédonie se traduit par une augmentation de son déficit commercial, ce qui est inévitablement contradictoire à terme avec l'émancipation prévue par l'accord de Nouméa.

La situation de la Polynésie Française est une conjugaison d'éléments défavorables : épuisement d'un système fondé sur la consommation de la rente publique, instabilité politique chronique et transmission de la crise qui se traduit notamment par la chute de la fréquentation touristique (à laquelle s'ajoute la très forte baisse des cours de la perle pour dégrader les ressources du territoire). On peut noter en outre que l'origine des touristes visitant la Polynésie Française diffère largement de celle des touristes dans des PEI du Pacifique (ce qui fait que la chute de la fréquentation est beaucoup plus forte en Polynésie).

La récession se traduit par de moindres recettes fiscales, aggravant la situation des finances publiques, au point que la Polynésie Française a requis l'aide directe de la métropole pour l'aider à réformer son économie. Ce qui semble se dessiner est une thérapie de choc, avec notamment la fermeture de 30% des structures publiques du territoire. Le principal obstacle à une telle politique, qui ne peut s'inscrire que dans la durée, est bien entendu l'instabilité politique. On peut noter que c'est 12 jours après avoir prononcé un discours détonnant sur la nécessité de réformer en profondeur le fonctionnement de l'économie polynésienne que le Président Témara a été renversé par une motion de censure, fin 2009.

La situation de Wallis-et-Futuna est particulière, ne serait-ce que du fait de la taille de la population. Les caractéristiques de l'économie de Wallis-et-Futuna en font une économie relativement protégée des chocs externes. Il n'existe donc pas réellement de canaux pour la transmission de la crise à l'économie locale.

Mais on constate, de façon paradoxale, que l'économie de Wallis-et-Futuna est pourtant entrée en récession à partir de 2009. Ce net ralentissement de la demande privée observé depuis fin 2008 pourrait s'expliquer par un climat d'inquiétude régnant dans l'archipel.

La relance de l'activité en 2010 dépendra encore essentiellement de la commande publique, qui devrait être stimulée par le démarrage et la montée en puissance dans le courant du second semestre des travaux d'infrastructures portuaires et sportives. Les indicateurs annoncent une reprise de l'activité dans le secteur privé pour les premiers mois de 2010 et ce climat de reprise de l'activité devrait redonner confiance aux agents privés dont l'activité s'annonce donc croissante à moyen terme.

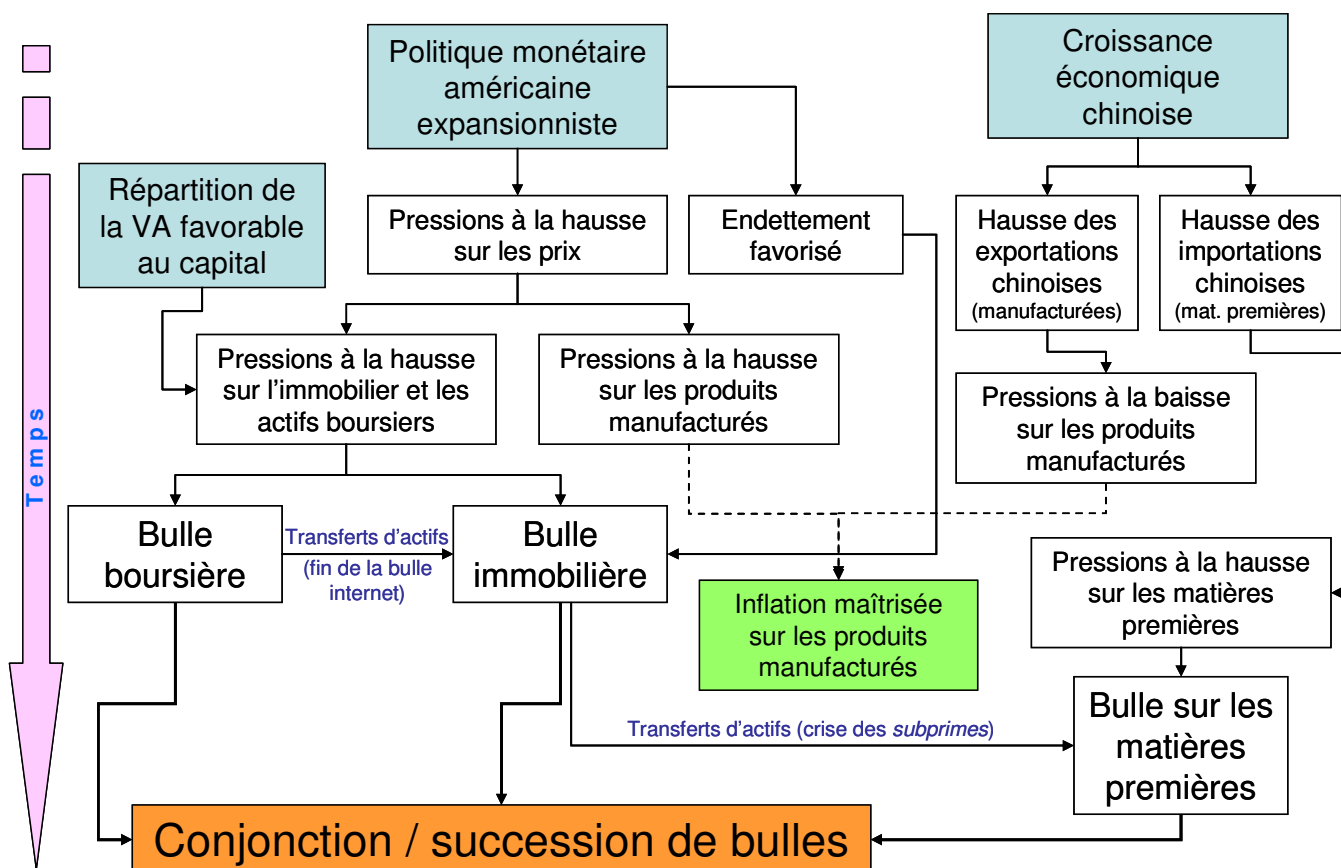
Dans une perspective de développement durable, un objectif majeur est d'accroître le degré d'autonomie économique du territoire : développer les filières susceptibles de générer des ressources propres. Les perspectives identifiées jusqu'à présent ne sont pas très nombreuses : au delà du soutien aux filières agricoles et artisanales, elles se situent dans le domaine de la pêche.

Références

- Al Wardi S., 2007, "L'instabilité politique en Polynésie Française", *EchoGéo*, Sur le vif 2007 : <http://echogeo.revues.org/index1990.html>
- Al Wardi S., Régnauld J-M., 2010, "2009-2010 : Polynésie Française ou Maohi Nui ?", à paraître.
- Aswicahyono H., Bird K., Hill H., 2009, "Making Economic Policy in Weak, Democratic, Post-crisis States: An Indonesian Case Study", *World Development*, 37 (2).
- Bertram G., 2004, "On the Convergence of Small Island Economies with Their Metropolitan Patrons", *World Development*, 32 (2).
- Bolliet A., et alii, 2010, *Mission d'assistance à la Polynésie Française*, note d'étape, juin, 24 pages.
- CEROM, 2007, *L'économie polynésienne post C.E.P. – Une dépendance difficile à surmonter 1995-2003*, 145 pages.
- CEROM, 2008-a, *Les défis de la croissance calédonienne*, 60 pages.
- CEROM, 2008-b, *L'économie de Wallis-et-Futuna en 2005 : Une économie traditionnelle et administrée*, 4 pages.
- CEROM, 2008-c, *Tableau de bord économique de la Nouvelle-Calédonie*, 13, Septembre, 8 pages.
- CEROM, 2009, *Tableau de bord économique de la Polynésie Française*, 18, Décembre, 8 pages.
- CEROM, 2010-a, *Tableau de bord économique de la Nouvelle-Calédonie*, 20, Février, 8 pages.
- CEROM, 2010-b, *Tableau de bord économique de la Nouvelle-Calédonie*, 21, Septembre, 8 pages.
- Chauchat M., 2010, "Fin de partie : la mission d'assistance à la Polynésie Française", *Larje*, Université de la Nouvelle-Calédonie, 2 mai, 4 pages. <http://larje.univ-nc.nc>
- De Fontenay P., 2001, "New Caledonia: problems and promises? A survey", *Pacific Economic Bulletin*, 16 (2).
- DME, 2005, *Croissance et développement d'une économie insulaire – une étude des dynamiques de l'économie calédonienne*, Rapport final AFD-IEOM, mai, 50 pages.
- Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2010, *Rapport sur les orientations budgétaires 2011-2013*, août, 38 pages.
- IEOM, 2009-a, *Rapport annuel de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2008*, 33 pages.
- IEOM, 2009-b, *L'économie polynésienne en 2008 : un ralentissement sensible*, Agence de Papeete, Note expresse 10, Mars.
- IEOM, 2009-c, *Rapport annuel de la balance des paiements de la Polynésie Française en 2008*, 36 pages.
- IEOM, 2009-d, *Bulletin trimestriel de conjoncture économique*, Agence de Mata'utu, 141, Décembre, 16 pages.
- IEOM, 2009-e, *Synthèse de la conjoncture économique de Wallis-et-Futuna en 2008. Une économie soutenue par la consommation des ménages*, Note expresse 9, Mars.
- IEOM, 2009-f, *Wallis-et-Futuna*, Rapport annuel 2008, 153 pages.
- IEOM, 2010-a, *L'économie calédonienne en 2009 : une année de transition*, Agence de Nouméa, Note expresse 16, Mars.
- IEOM, 2010-b, *L'économie polynésienne en 2009 : des fondamentaux fragilisés*, Agence de Papeete, Note expresse 18, Mars.
- IEOM, 2010-c, *L'économie de Wallis-et-Futuna en 2009. Une baisse générale de l'activité*, Note expresse 17, Mars.
- IEOM, 2010-d, *Lettre de l'Institut d'émission*, Agence de Mata'utu, 175, Avril.
- IEOM, 2010-e, *Balances des paiements 2009 de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française*, Note expresse 27, Septembre.
- INSEE, 2009, *Wallis-et-Futuna : Recensement de la population de 2008*, INSEE PREMIERE, 1251, Juillet 2009.
- McElroy J.L., Hamma P.E., 2010, "SITEs revisited: Socioeconomic and demographic contours of small island tourist economies", *Asia Pacific Viewpoint*, 51 (1).
- ONU, 2010, *Economic and social survey of Asia and the Pacific 2010 – Sustaining recovery and dynamism for inclusive development*, Economic and social commission for Asia and the Pacific (ESCAP), 252 pages.

- Poirine B., 2010, "The economy of French Polynesia: past, present and future", *Pacific Economic Bulletin*, 25 (1).
- Read R., 2004, "The Implications of Increasing Globalization and Regionalism for the Economic Growth of Small Island States", *World Development*, 32 (2).
- Sudrie O., 2009, *Protégée par son introversion, l'économie hors nickel résiste bien à la crise*, Conférence, Nouméa, CPS, 2 avril, 7 pages.
- Té avei'a, 2010, *Note de conjoncture – premier trimestre*, 8 pages.
- Témara O., 2010, *Discours prononcé devant l'Assemblée de la Polynésie Française à l'occasion du débat d'orientation budgétaire*, 12 novembre, 16 pages.
- World Bank, 2010, *World Development Indicators Online Database*, World Bank, Washington.

Annexe 1 : Les mécanismes préalables à la crise et la constitution de bulles



Les axes de recherche

La recherche développée par le LARJE est axée sur les ressources naturelles, la biodiversité et l'environnement d'une part, le droit et l'environnement économique et social insulaire d'autre part. Ces thèmes se déclinent dans une optique de développement durable, liée à l'émancipation progressive du Pays dans le statut issu de l'accord de Nouméa. Ils entendent favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie, particulièrement le nickel. Dans cette optique, les membres de l'équipe continueront à favoriser les ouvertures sur l'étranger par des collaborations avec les institutions régionales (CPS, PROE notamment) et les universités de la zone (USP à Port-Vila et Suva, AUF et Universités australiennes).

Le LARJE (équipe d'accueil n° 3329) a été évalué et renouvelé pour 4 ans par le MESR (décision du 29/11/2007).

Les membres de l'équipe

- ✓ Guy Agniel, Professeur des universités en droit public
- ✓ Elisabeth Alma, Maître de conférences HDR en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Didier Babel, PRAG d'économie-gestion
- ✓ Jocelyn Bénéteau, Maître de conférences en droit public
- ✓ Mathias Chauchat, Professeur des universités en droit public (directeur de l'équipe)
- ✓ Etienne Cornut, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Jean-Florian Eschylle, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Sandrine Gravier, PRAG d'économie-gestion
- ✓ Gaël Lagadec, Maître de conférences en sciences économiques
- ✓ Nadège Meyer, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- ✓ Guylène Nicolas, Maître de conférences en droit public (en délégation)
- ✓ Catherine Ris, Maîtresse de conférences en sciences économiques
- ✓ Olivier Saïssi, Maître de conférences en sciences de gestion (en délégation)
- ✓ Sandrine Sana, Professeur des universités en droit privé et sciences criminelles (en délégation)

<http://larje.univ-nc.nc/>